

**ASSOCIATION
« DIAR EL AMAL »**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS AU 31/12/2018

AVRIL 2019

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31/12/2018

SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL	3
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018.....	6

RAPPORT GENERAL

Exercice clos le 31/12/2018

Mesdames et Messieurs les membres
de l'association « DIAR EL AMAL »
Ennasr – Tunis

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 11 décembre 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total des actifs nets de 91 122 DT, y compris un excédent de l'exercice s'élevant à 26 844 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à l'adresse : www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions des normes professionnelles en vigueur, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction de l'association.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- plusieurs transactions financières d'encaissement dont la valeur par transaction dépasse à 500 dinars sont effectuées par espèce contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011.

Tunis, le 23 avril 2019

Nader Grati

Expert Comptable
Membre de l'O.E.C.T.

Nader Grati
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

Etat de la Situation Financière

Exercice clos le 31 décembre 2018

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	2018	2017
Liquidités et équivalents de liquidités	1	84 392,184	47 993,318
Placements et autres actifs financiers		0,000	0,000
Autres actifs courants	2	6 055,178	23 233,448
Créances et comptes rattachés		0,000	0,000
Stocks de fournitures et autres approvisionnements	3	15 346,500	12 279,800
Autres actifs non courants		0,000	0,000
Immobilisations financières	4	3 000,000	3 000,000
Immobilisations corporelles	5	2 726,990	0,010
Immobilisations incorporelles		0,000	0,000
Total des actifs		111 520,852	86 506,576
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers		0,000	0,000
Autres passifs courants	6	19 128,997	14 426,754
Fournisseurs et comptes rattachés	7	1 269,609	7 802,416
Total des passifs		20 398,606	22 229,170
Dotations		41 978,178	41 978,178
Apports affectés à des immobilisations		0,000	0,000
Subventions d'investissement		0,000	0,000
Autres actifs nets		0,000	0,000
Réserves		0,000	0,000
Excédents ou Déficit reportés		22 299,228	5 096,337
Excédent ou Déficit de l'exercice		26 844,840	17 202,891
Total des Actifs Nets		91 122,246	64 277,406
Total des Passifs et Actifs Nets		111 520,852	86 506,576

Etat des Produits et des Charges

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits			
Cotisation des adhérents		210,000	210,000
Revenus des activités et manifestations		0,000	0,000
Subventions de fonctionnement		38 000,000	32 000,000
Apports non monétaires		0,000	0,000
Autres Apports	8	294 363,166	275 628,389
Produits des placements		0,000	0,000
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		0,000	0,000
Autres gains		14 202,650	2,098
Total des produits		346 775,816	307 840,487
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	9	-84 044,240	-89 943,729
Charges de personnel	10	-183 429,407	-160 616,528
Dotations aux amortissements et aux provisionnements	11	-302,998	-4 680,247
Autres charges courantes	12	-43 886,438	-35 397,002
Autres pertes		-8 267,893	-0,090
Total des charges		-319 930,976	-290 637,596
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		26 844,840	17 202,891

Etat de flux de trésorerie
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

	Exercice 2018
Flux de trésorerie liés aux activités courantes	
Encaissement des cotisations des adhérents	210
Encaissement des revenus des activités et manifestations	0
Encaissement des subventions de fonctionnement	38000
Encaissement d'autres revenus et apports	223542,065
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-34946,22
Décaissement des rémunérations versées au personnel	-163998,82
Autres Décaissement des activités courantes	-37378,179
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	25428,844
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-3029,978
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	14000
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	10970,022
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement	
Encaissement des dotations	0
Encaissement des subventions d'investissement	0
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	0
Encaissement provenant des emprunts	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0
Variation de trésorerie	36398,866
Trésorerie au début de l'exercice	47993,318
Trésorerie à la clôture de l'exercice	84392,184

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31/12/2018
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'association DIAR EL AMAL est une association de droit tunisien, constituée le 25 avril 2005. Représentée par son président Monsieur Bassem LOUKIL.
Elle est régie par les dispositions du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011 et par les statuts.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'association DIAR EL AMAL sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que prévus par le système comptable des entreprises et notamment par la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ces états.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1. LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens.

3.2. LES BASES DE MESURES UTILISEES POUR L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations de la société sont constituées essentiellement de logiciel, de matériel de bureau, matériel informatique, des agencements, aménagements et installations, et de matériel de transport de personnes.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en toutes taxes récupérable et sont amorties selon les taux suivants :

Matériel de transport	20%
Installations agencements et aménagements	10%
Mobilier et matériel de bureau	20%
Matériel informatique	33.33%

4. NOTES EXPLICATIVES SUR LA SITUATION FINANCIERE ET A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en dinars tunisiens.

4.1. NOTES SUR LA SITUATION FINANCIERE

Note 1: Liquidités et équivalents de liquidités :

La rubrique liquidités et équivalents de liquidités se présente au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités	31/12/2018	31/12/2017
BIAT M6	73 560	0
ATTIJARI BANK	10 172	47 539
Caisse	660	454
Total net	84 392	47 993

Note 2 : Autres actifs courants:

La rubrique des autres actifs courants se présentent au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Autres actifs courants	31/12/2018	31/12/2017
Prêt aux personnel	5 400	8 000
Retenue à la Source Sur Salaire	39	39
FOPROLOS	222	0
Retenue à la source	18	18
Crédit de TVA	376	376
Charges à Payer	0	6 704
Compte d'attente	0	8 096
Total net	6 055	23 233

Note AC 3 : Stocks de fournitures et autres approvisionnements :

La rubrique stocks et autres approvisionnements se présentent au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Stocks de fournitures et autres approvisionnements	31/12/2018	31/12/2017
Stock de marchandises	15 347	12 280
Total	15 347	12 280
Provision	0	0
Total net	15 347	12 280

Note 4: Immobilisations financières:

La rubrique immobilisations financières se présente au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Immobilisations financières	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts et Cautionnements Versés	3 000	3 000

Total	3 000	3 000
Amortissements	0	0
Total net	3 000	3 000

Note 5 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se présentent au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Immobilisations corporelles	31/12/2018	31/12/2017
Matériel de Transport	0	25 486
Installation Agencements et Aménagements Divers	5 064	2 034
Equipements de Bureau	3 674	3 674
Matériel Informatiques	590	590
Total	9 327	31 783
Amortissements	-6 600	-31 783
Total net	2 727	0

Note 6 : Autres passifs courants :

La rubrique des autres passifs courants se présente au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Autres passifs courants	31/12/2018	31/12/2017
CNSS	12 525	11 754
Receveur de finances	2 126	2 473
Charges à Payer	4 478	0
Charges Constatées d'Avance	0	200
Total net	19 129	14 427

Note 7 : Fournisseurs et comptes rattachés:

La rubrique Fournisseurs et comptes rattachés se présente au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs de services	1 270	7 802
Total	1 270	7 802

Note 8 : Autres apports :

La rubrique des autres apports correspond aux dons reçus par l'association se présente au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Autres apports	31/12/2018	31/12/2017
Dons reçus	294 363	275 628
Total	294 363	275 628

Note 9 : Achats consommés de fournitures et approvisionnements :

La rubrique Achats consommés se présente au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Achats consommés de fournitures et approvisionnements	31/12/2018	31/12/2017
Achat non stockés	67 969	76 531
Carburant	5 545	5 940
Fourniture de bureau	606	356
STEG	6 258	4 454

SONEDE	3 359	1 740
Produits alimentaires	307	924
Total	84 044	89 944

Note 10: Charges de personnel :

La rubrique Charges de personnel se présente au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Charges de personnel	31/12/2018	31/12/2017
Salaires	155 935	133 993
Avantage en nature	0	670
Salaire SCVP	1 916	3 994
Charges Patronales CNSS	24 975	21 442
Accident de Travail	603	518
Total	183 429	160 617

Note 11 : Dotations aux amortissements et aux provisions :

La rubrique Dotations aux amortissements et aux provisions se présente au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Dotations aux amortissements et aux provisionnements	31/12/2018	31/12/2017
Dotation° aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	303	4 680
Total	303	4 680

Note 12 : Autres charges courantes:

La rubrique Autres charges courantes se présente au 31/12/2018 et au 31/12/2017 comme suit :

Autres charges courantes	31/12/2018	31/12/2017
Location	24 719	23 542
Entretien et réparation	5 015	1 472
Autre services	529	3 125
Rémunérations	9 011	0
Réceptions	136	193
Publicités	0	300
Don association	0	4 500
Frais postaux et téléphone	1 397	1 135
Frais postaux	3	0
Frais de Tenus des Comptes	62	71
Autres commissions bancaires	989	698
Pénalité	194	0
FOPROLOS	1 103	0
TCL	0	0
Droits d'enregistrements et de timbres	165	121
Taxes sur véhicules	240	0
Vignettes	325	240
Total	43 886	35 397